



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 36<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent

Bonn, 2-3 décembre 2009

CMS/StC36/8

Point 5 de l'Ordre du jour

### RAPPORT DU SECRÉTARIAT DE LA CMS: VUE D'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS 2009

*Document préparé par le Secrétariat de la CMS*

1. L'année 2009 a vu le Secrétariat consacrer des efforts considérables au suivi de la Neuvième réunion de la Conférence des parties. Les Délégués étaient parvenus à un accord sur de nombreux points importants de l'ordre du jour, dont plusieurs propositions d'adjonction d'espèces aux listes des Annexes de la Convention. Parmi les sujets couverts par les résolutions adoptées se trouvaient des problèmes clés tels que les impacts du changement climatique sur les espèces migratrices, les pathologies de la faune sauvage, le bruit océanique, les captures accessoires et les espèces marines, ainsi qu'une stratégie de renforcement des capacités. Par ailleurs, un Groupe de travail entre les sessions a été mis en place pour examiner diverses options sur l'évolution future de la structure de la CMS. En ce qui concerne les questions financières, la CdP a adopté un budget de base pour le triennat suivant, comportant une augmentation de 3,3 % sur le précédent, et créant deux postes au Secrétariat.

2. Les comptes-rendus sont en voie de préparation, dans les trois langues de la CMS, avec l'aimable soutien du Ministère fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sécurité nucléaire. On peut les trouver sur le site web de la CMS et les obtenir en copies papier sur demande au Secrétariat. Des informations supplémentaires sur la Neuvième Réunion de la Conférence des Parties ont été résumées dans les rapports du Bulletin des Négociations de la Terre publiés au début de l'année en cours sur le site web de la CMS.

3. La Convention a franchi un autre jalon avec son 30<sup>ème</sup> anniversaire, le 23 juin 2009. Une cérémonie commémorative s'est tenue dans l'Ancien Hôtel de la ville de Bonn, avec le lancement d'une nouvelle publication sur les Itinéraires aériens des oiseaux migrateurs et la signature, par la Fédération de Russie, du Mémoire d'Entente sur l'Antilope Saïga. Une affiche anniversaire et une bannière ont été produites pour l'occasion, représentant 30 des espèces portées sur les listes des Annexes à la CMS. Afin de s'adresser directement à la population locale, l'image remerciant la ville de Bonn pour son hospitalité a été placée sur un bus qui a circulé dans toute l'agglomération durant un mois. Par ailleurs, des affiches ont été distribuées aux écoles environnantes, afin que même les plus jeunes de ce pays s'impliquent dans les activités de conservation de la nature. Le thème de l'anniversaire a été repris lors de la Journée des Nations Unies de cette année, le 24 octobre 2009.

4. À la mi-2009, un changement est intervenu au niveau directorial du Secrétariat à la suite des conclusions de la réunion extraordinaire du Comité permanent, tenue à Genève en juin, avec la participation du Directeur exécutif du PNU. Mme Elizabeth Mrema et M. Bert

Lenten ont été respectivement chargés de l'intérim du Secrétaire exécutif et du Secrétaire exécutif adjoint jusqu'au recrutement d'une nouvelle équipe de direction.

5. Divers faits nouveaux sont intervenus cette année et le Secrétariat a organisé ou pris part à de nombreuses réunions. Parmi les événements les plus importants on citera la première réunion des signataires du Mémoire d'Entente sur les populations ouest-africaines de l'éléphant d'Afrique à Accra, Ghana en mars 2009 ; la réunion de planification des activités du Conseil scientifique ; la célébration à Bonn du 30ème anniversaire de la CMS avec le lancement de la publication sur les Itinéraires aériens, et la cérémonie de clôture de l'Année du dauphin et le lancement de l'Année du gorille, à Mombasa, Kenya, toutes deux en juin ; un mois plus tard, à Auckland, la seconde réunion des Signataires du Mémoire d'Entente de la CMS sur les cétacés des Îles du Pacifique ; en août, la participation d'un représentant de la CMS à une mission de conseil jointe CMS/Ramsar au Mozambique, suivie d'une visite officielle au Swaziland ; et enfin, la réunion, en octobre à Bonn, du groupe de travail entre les sessions sur la structure future de la CMS.

6. Depuis la mise en place de sa nouvelle équipe directoriale, le Secrétariat de la CMS attache encore davantage d'importance aux multiples facettes de ses liens avec ses Accords. Une façon d'y parvenir a été l'excursion organisée pour la famille de la CMS dans un parc naturel de la région, où le point le plus important à l'ordre du jour était le renforcement des liens réciproques et de l'esprit d'équipe de l'ensemble du personnel des Secrétariats de la famille de la CMS basés à Bonn.

7. Après la réussite confirmée de la mise en œuvre du programme de stages CMS, cette année 13 nouveaux internes ont contribué aux activités du Secrétariat dans les domaines du traitement de l'information, de la science et des accords, ainsi que de l'administration – illustrant une synergie persistante entre les étudiants ou les jeunes professionnels et la Convention. Un nouvel appel à candidatures pour 2010 a été publié sur le site web de la CMS, afin de toucher les étudiants de par le monde.

8. Conformément à la Rés. 9.2, un groupe de travail entre les sessions a été créé dans le cadre du Conseil scientifique, afin d'examiner les arrangements en cours sur les itinéraires aériens, et de pousser plus avant la stratégie de la CMS relative à ces itinéraires. Le Groupe a également été ouvert à des organisations et experts extérieurs compétents. Il travaille actuellement en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur la Structure future de la CMS afin de réaliser l'intégration des mandats.

9. Le Plan stratégique, qui gouverne le fonctionnement de la Convention, a quatre objectifs principaux. On trouvera ci-après les moyens utilisés pour satisfaire à ces objectifs.

### **Objectif 1: Veiller à ce que la conservation et la gestion des espèces migratrices soient basées sur la meilleure information disponible**

10. Un événement important concernant l'Objectif 1 a été la réunion de planification des activités du Conseil scientifique, tenue dans les bureaux des Nations Unies à Bonn le 13 juin. Cette réunion, à caractère expérimental, et à participation réservée aux membres du Secrétariat, aux conseillers désignés par la CdP et aux présidents des groupes de travail, avait pour objet de répondre à la nécessité d'une réunion supplémentaire du Conseil scientifique, requise par la CdP9, tout en tenant compte des contraintes posées par les ressources financières disponibles.

11. La réunion a rassemblé douze participants, dont six du Secrétariat de la CMS. Les points de l'ordre du jour comportaient le passage en revue de l'expertise des membres du Conseil scientifique, le Programme des petites subventions, le travail entre les sessions des Groupes de travail taxonomiques et thématiques, le statut de conservation des espèces portées à l'Annexe I de la CMS, l'inscription de nouvelles espèces à la liste II, ainsi que des considérations taxonomiques détaillées.

12. Au cours de la CdP9 il a été décidé de former un nouveau groupe ad hoc, avec un mandat élargi, sur les réponses à apporter à diverses pathologies de la faune sauvage dont l'émergence ou la ré-émergence menace des espèces migratrices (Résolution 9.8). Les étapes initiales ont été franchies et la composition et la structure de ce nouveau groupe *ad hoc* a nécessité une réflexion et un travail substantiels, y compris la formulation d'un projet de termes de référence. Un site web dédié à ce groupe a été élaboré, et sa mise en place officielle est en cours.

13. Le groupe *ad hoc* existant sur la grippe aviaire a continué ses travaux, tenant avec succès ses 12<sup>ème</sup> et 13<sup>ème</sup> téléconférences en février et juin de cette année. Les sujets abordés comprenaient le renforcement de capacités, la production d'informations plus faciles à utiliser, la mise en œuvre des diverses résolutions sur la grippe aviaire, des mises à jour globales sur la grippe aviaire, et diverses publications. Un point important discuté tout récemment par le groupe *ad hoc* a été la réunion en face à face sur la grippe aviaire prévue pour le premier trimestre 2010, et à présent confirmée pour mars 2010.

## **Objectif 2 : Assurer que les espèces migratrices bénéficient des meilleures mesures possibles de conservation**

14. La première action ciblant l'Objectif 2 a été la création d'un groupe de travail sur la Structure future de la CMS et de ses accords. Mandatée par la Résolution 9.13 de la CdP9, la phase initiale du Groupe de travail sur la structure future de la CMS et de la famille de la CMS a permis de collecter des données sur les procédures précédentes de la Convention et des Accords qui, grâce à des analyses conséquentes, ont proposé des améliorations de leur efficacité. Après que ce rapport ait été produit par le groupe de consultants extérieurs ERIC (Environmental Regulation and Information Centre), le Groupe de travail s'est réuni à Bonn les 19 et 20 octobre. Les Parties suivantes y ont participé: la Suisse, la France, le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud, le Kenya et Cuba, ainsi que l'Arabie Saoudite et le Ghana dans leurs capacités respectives de Président et Vice-président du Comité permanent. Tant le report que la réunion ont vu leur réalisation facilitée par de généreuses contributions volontaires des Gouvernements français et allemand (respectivement). Les conclusions du rapport de la Phase I sont disponibles dans le document CMS/StC36/16.

15. Le travail de base sur les accords régionaux d'espèces et sur les projets consacrés aux espèces de l'Annexe 1 entre également dans les activités contribuant à cet objectif. Diverses réunions se sont tenues, dont on trouvera ci-dessous des exemples:

- La première réunion du Groupe de pilotage du Groupe de travail (re-lancé) sur le Courlis à bec grêle (SbCWG),
- L'Atelier AEWA/CMS pour réviser le Plan d'action sur le Vanneau sociable, <0 }
- Un atelier basé à Abu Dhabi, destiné à améliorer le statut de conservation du Faucon sacre,
- La première réunion des Signataires de l'Accord CMS de conservation des populations ouest-africaines d'Eléphant d'Afrique ; <0 }

- La troisième réunion des Parties de l'ACAP (Accord pour la conservation des albatros et des pétrels) à Bergen ;
- La seconde réunion des signataires du Mémoire d'Entente sur les cétacés du Pacifique ;
- La sixième réunion des Parties à l'ASCOBANS et les Plans d'action pour les marsouins communs de la mer du Nord et de la mer Baltique ;
- La dernière réunion du Comité de pilotage et l'Atelier de fin de projet pour le Projet PNUE/GEF sur les grues de Sibérie en zones humides.

La troisième Réunion sur les requins, prévue aux Philippines à la fin de l'année, a été reprogrammée au premier trimestre 2010.

16. Pour marquer l'Année du gorille, un symposium s'est tenu à Francfort-sur-le-Main du 9 au 11 juin 2009. Une réunion *ad hoc* de l'Accord sur les gorilles a été tenue le 11 juin pour discuter des activités à venir pour améliorer le statut de conservation des gorilles. La raison de la tenue de la réunion était de tirer parti de la présence à Francfort de participants clés, ainsi que de faire rapport de l'état d'avancement du programme. Il y a été attaché une grande importance à l'adoption du Système MIST (Traitement spatial de l'information) de la GTZ (Coopération allemande), un outil de traitement de l'information qui pourrait faciliter les activités de suivi et de surveillance. Il a été convenu que, dans l'attente de la mise en place du Comité scientifique de l'Accord, une solution provisoire pour apporter des conseils techniques aux Parties à l'accord serait le recours, comme organe temporaire de conseil scientifique, au Groupe de travail sur les mammifères terrestres du Conseil scientifique de la CMS.

### **Objectif 3: Elargir la prise de conscience des acteurs clés et améliorer leur engagement en faveur de la conservation des espèces migratrices.**

17. L'Objectif 3 a été accompli au moyen de nombreuses missions auprès d'États non Parties à la Convention, saisissant toute opportunité de faire valoir les avantages de la participation à celle-ci et d'illustrer sa coopération avec d'autres organisations pour conserver la faune sauvage et ses habitats. Le consultant CMS basé à Washington a assuré la liaison avec divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, non seulement pour promouvoir le caractère spécifique du potentiel offert par la CMS, mais également pour créer un environnement favorable à une éventuelle collaboration.

18. De nombreuses délégations ont rendu visite au Secrétariat de la CMS au cours de l'année. A l'occasion de ces visites, les dialogues entamés sur l'accession à la CMS de la Fédération de Russie, du Venezuela, du Turkménistan et de la Sierra Leone ont paru prometteurs. Cependant, le Secrétariat ne s'est pas contenté de promouvoir l'adhésion depuis ses bureaux et l'a également fait un peu partout lors de missions. L'occasion s'en est présentée au cours de la réunion sur le Mémoire d'Entente sur les éléphants d'Afrique au Ghana, de missions au Swaziland et en Zambie pour la région Afrique, du Mémoire d'Entente sur les cétacés du pacifique pour la région Océanie, du Comité de pilotage provisoire de l'IEMHO et de la mission en Bolivie pour la région des Amériques, et à partir du bureau régional de la CMS à Abu Dhabi pour couvrir l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord.

19. 2009 a été marquée par l'Année du gorille (YoG), une importante campagne sur une année, menée en partenariat avec le Partenariat PNUE/UNESCO sur la survie des grands singes et l'Association mondiale des zoos et des aquariums (WAZA) pour accroître la prise de

conscience du grand public sur le statut d'espèce en danger de ce grand singe et, en même temps, de l'importance de son rôle écologique dans l'habitat des forêts ombrophiles. De nombreux événements à l'échelle globale, commençant en décembre 2008 avec le lancement de YoG lors de la CdP9, culminant en juin 2009 avec le Symposium et la déclaration de Francfort, et se prolongeant tout au long de l'année, ont été organisés par un vaste partenariat réunissant des gouvernements, des ONG, la communauté des zoos et de nombreuses personnes privées, pour imposer le gorille à l'attention du grand public. Ian Redmond, Ambassadeur pour YoG et conservateur de la faune sauvage, a collecté des fonds et aidé à la prise de conscience aux échelles locale et mondiale. Par ailleurs, le Blog YoG a été créé. On y trouve les dernières nouvelles des projets ainsi que de la mission exploratoire de Ian Redmond dans les États de l'aire de répartition du gorille, où il a collecté des informations sur les besoins actuels en termes de conservation, ainsi que sur les obstacles existants. Pour plus de détails, voir le site web de YoG : [www.yog2009.org](http://www.yog2009.org).

20. Dans le cadre de YoG, 160 officiels, experts, représentants d'entreprises et conservateurs de la faune, en provenance de 20 pays, ont participé à un symposium à Francfort-sur-le-Main, les 9 et 10 juin, sous le titre « Gentle Giants in Need ». La « Déclaration de Francfort » qu'ils ont proclamée a mis en évidence de nombreuses menaces sur les gorilles et leurs habitats, ainsi que les stratégies possibles pour la conservation d'une espèce qui est la seconde plus proche de l'homme. Les délégués ont fait appel aux gouvernements, à la communauté internationale et aux entreprises industrielles pour poursuivre de façon plus intensive les activités de réduction des menaces posées aux populations de gorilles qui subsistent dans le milieu naturel, et ainsi contribuer potentiellement à la paix et à la prospérité de l'Afrique centrale.

21. Une importance encore accrue a été donnée à l'Année internationale de la diversité biologique en 2010, comme en témoigne la liaison établie avec la Convention sur la diversité biologique (CDB). Cette liaison a été grandement facilitée par l'affectation à Bonn d'un membre du Secrétariat de la CBD, spécifiquement chargé de promouvoir et d'étendre les liaisons et les synergies entre les deux Secrétariats.<0 }

22. La visibilité de la Convention a été soutenue par la publication de divers communiqués de presse et autres documents. Les sujets les plus marquants ont porté sur la campagne de l'Année du gorille, l'Action de conservation pour les éléphants d'Afrique de l'ouest (Accra, avril), et la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (mai), le 30<sup>ème</sup> Anniversaire de la CMS (avec signature par la fédération de Russie du Memorandum d'Entente sur l'antilope saïga (Bonn, juin), et l'approbation de nouveaux plans de conservation de la faune lors de la sixième réunion des Parties de l'ASCOBANS à Bonn (septembre). L'année écoulée a vu la publication d'une brochure CMS sur les itinéraires aériens mondiaux, mettant en évidence la nécessité d'un réseau dédié aux oiseaux migrateurs et donnant aux parties prenantes un outil de renforcement des capacités dans ce champ spécifique de la conservation de la faune. Les aspects clé de la stratégie relative aux itinéraires aériens sont le suivi, les actions de conservation, la prise de conscience, les outils de mesure de la réussite, et un cadre légal robuste couvrant les problèmes environnementaux au niveau international.

**Objectif 4: Renforcer le rôle d'unification et de leadership de la CMS dans la conservation et la gestion des espèces migratrices.**

23. Cet aspect se décline essentiellement en termes d'adhésions et de ressources, et a vu l'adhésion de deux nouvelles parties à la CMS (le Mozambique et le Montenegro) en 2009.

Les efforts pour accroître l'influence de la CMS au niveau international ont comporté des visites au gouvernement d'États parties ou non parties à la Convention, dans le but respectif de collecter des fonds ou de promouvoir leur adhésion.

24. Deux nouvelles signatures ont été obtenues pour des Mémoires d'Entente, à savoir celle de la Fédération de Russie sur le Mémoire relatif à l'antilope saïga, apposée à l'occasion de la célébration du 30<sup>ème</sup> Anniversaire de la CMS, et celle du Gouvernement bolivien sur le Mémoire relatif aux oiseaux des herbages sud-américains, lors du sixième Atelier Ramsar de la Stratégie régionale pour la conservation et l'utilisation durable des hauts plateaux humides andins : Cette dernière signature a complété la liste des États de l'aire de répartition relative au Mémoire d'Entente.

25. Outre ce qui précède, un nouveau bureau régional de projets a été ouvert sur un financement de l'Environment Agency Abu Dhabi (EAD) : Il est principalement destiné à la mise en œuvre des Mémoires d'Entente sur les rapaces et sur les dugongs, ainsi qu'en moindre partie à la conservation de la population africaine de tortues de l'Océan Indien. Le bureau d'Abu Dhabi sert de station de liaison couvrant les zones d'Afrique et d'Asie occidentale. Le chef de ce nouveau Secrétariat régional est l'ancien Secrétaire exécutif adjoint de la CMS, Lahcen El Kabiri. La Secrétaire exécutive par intérim, Elizabeth Mrema, a visité le nouveau Bureau en octobre et a également signé l'Accord de don entre l'EAD et le PNUE. Le financement a été approuvé pour les trois prochaines années, après quoi l'accord est sujet à renouvellement.

## **Conclusion**

26. est clair, en rétrospective, que l'année 2009 a été, jusqu'à ce jour, une année très fertile en événements. Il est devenu de plus en plus évident que les ressources disponibles ne sont pas suffisantes pour répondre aux aspirations des Parties. C'est pourquoi la direction de la CMS explore des solutions permettant d'accroître les ressources financières et humaines de la CMS au cours des années à venir.

27. La direction a apporté tous ses soins à pourvoir les postes vacants au cours de l'année écoulée. De plus, l'équipe dirigeante a contacté plusieurs Parties contractantes pour leur demander d'envisager un soutien au Secrétariat par le biais de personnel supplémentaire, p. ex. des fonctionnaires détachés ou des Juniors Professionnels.

28. Une attention toute particulière a été accordée à la collecte de fonds. C'est ainsi qu'une requête pressante a été présentée à l'ensemble des parties contractantes pour financer des réunions dans l'avenir immédiat, notamment les réunions relatives à la Structure future de la CMS, au Renforcement de capacités et aux requins. En l'absence du soutien demandé, plusieurs des réunions prévues pour 2010 seront dans l'impossibilité d'être tenues. L'espoir de voir les financements nécessaires se concrétiser est ici exprimé.

## **Action requise :**

Le Comité permanent est invité à :

- (a) Prendre en considération le présent rapport et y apporter tous commentaires et avis pour incorporation au rapport composite du Secrétariat, qui sera soumis à la CdP10 en 2011;

- (b) Approuver les étapes de transition exposées dans les paragraphes 1 à 24 du présent rapport ;
- (c) Apporter tous conseils et directives propres à porter les ressources au niveau des besoins.